



Communiqué de presse du 6 septembre 2022

#Artisanat / #Bâtiment / #Conjoncture / #ChiffresClés / #ConjCAPEB / @capeb\_fr

Artisanat du Bâtiment - Conjoncture du 2<sup>e</sup> trimestre 2022

## **Hausse des prix des matériaux et de l'énergie au 2<sup>e</sup> trimestre 2022 : la CAPEB inquiète pour 2023 malgré une conjoncture encore favorable aujourd'hui**

Paris, le 6 septembre 2022 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (**CAPEB**) présente les chiffres de l'activité du 2<sup>e</sup> trimestre 2022 pour les entreprises artisanales du bâtiment. La croissance de l'activité confirme sa vigueur tirée par les travaux en entretien-rénovation (+3 %) qui continuent de bénéficier du dynamisme des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (+4 % en volume par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2021). Malgré la conjoncture encore positive, la CAPEB reste néanmoins très préoccupée par une situation économique incertaine du fait de la poursuite de la hausse des prix des matériaux et des difficultés géopolitiques, qui pèse de plus en plus sur les entreprises artisanales du bâtiment et notamment sur leurs marges et leurs trésoreries.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare : « *Les entreprises artisanales, qui savent s'adapter, ont réussi jusqu'à présent à maintenir leur l'activité à un niveau très satisfaisant... mais cela ne pourra pas durer ! Si les chiffres sont encore favorables, le contexte actuel lié aux difficultés d'approvisionnement, de recrutement, et à la hausse des prix des matériaux et de l'énergie, menace cette croissance. Dans ces conditions, nous appelons le gouvernement à prendre les mesures qui s'imposent pour répondre de manière efficace à l'inflation, à la nécessaire transparence des prix et au risque de récession en 2023. Nous espérons que les Assises du BTP seront une première étape en ce sens.* »

### **Une croissance qui se maintient au 2<sup>e</sup> trimestre 2022**

**Activité globale dans l'artisanat du bâtiment** : l'activité globale des entreprises artisanales du bâtiment enregistre une hausse de 3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Ces résultats restent en ligne avec la tendance annuelle qui s'établit à 3,5 % sur les quatre derniers trimestres.

**Croissance dans le neuf** - Avec 2,5 % de croissance, la **construction neuve** continue de progresser mais à un rythme moindre que la tendance annuelle (2,7 %). Une conjoncture positive portée notamment par les autorisations de construction (+16,4 % en mai 2022 par rapport à mai 2021).

Autre indicateur favorable : le nombre de logements individuels autorisés a progressé de 35 300 de juin 2021 à mai 2022 par rapport aux 12 mois précédents (+18,4 %) pour atteindre 227 000 unités. Les logements individuels groupés ont augmenté toutefois plus fortement que les logements individuels purs (respectivement +28,1 % et +15,5 %).

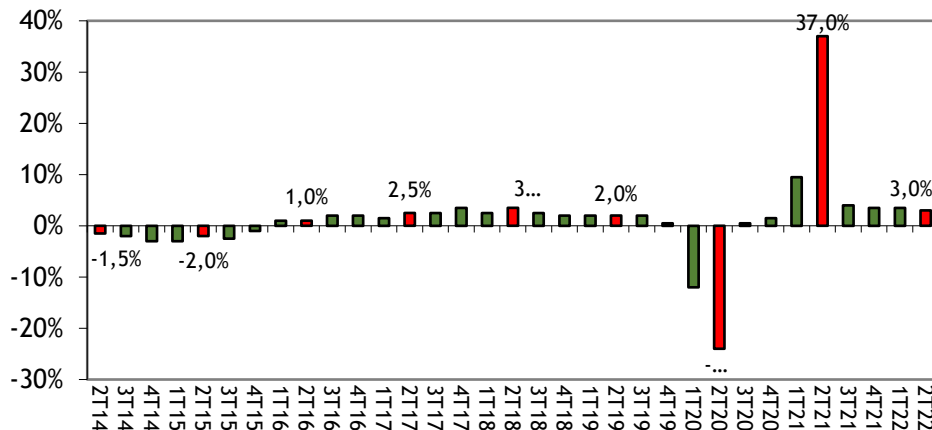
Pendant cette période, les mises en chantier de logements individuels ont crû de 13 700 unités, soit +8,8 %, et atteignent 169 900 logements commencés. Les logements individuels groupés ont légèrement augmenté (+ 0,5 %) tandis que les logements individuels purs ont plus nettement progressé (+ 11,4 %).

**Une croissance dans l'ancien qui se poursuit** - L'activité en **entretien-rénovation** enregistre une croissance de +3 % en comparaison avec le 2<sup>e</sup> trimestre 2021 et profite du dynamisme des travaux de **performance énergétique des logements** qui progressent de 4 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2022.

**Activité régionale** - Ce trimestre montre une forte disparité entre les régions. Si l'activité croît sur l'ensemble du territoire avec des taux compris entre 2,5 % et 4 %, une majorité de régions (7) affiche cependant une progression en retrait par rapport au premier trimestre 2022. A contrario, la région Nouvelle-Aquitaine présente la plus forte hausse à 4 % et quatre régions affichent des hausses au-dessus de la moyenne nationale : la Bourgogne Franche-Comté, les régions PACA et Corse, les Pays de la Loire (+3,5 %).

### Activité globale de l'artisanat du bâtiment en volume +3 % au 2T2022

Tendance annuelle : +3,5 % (du 2T21 au 2T22)

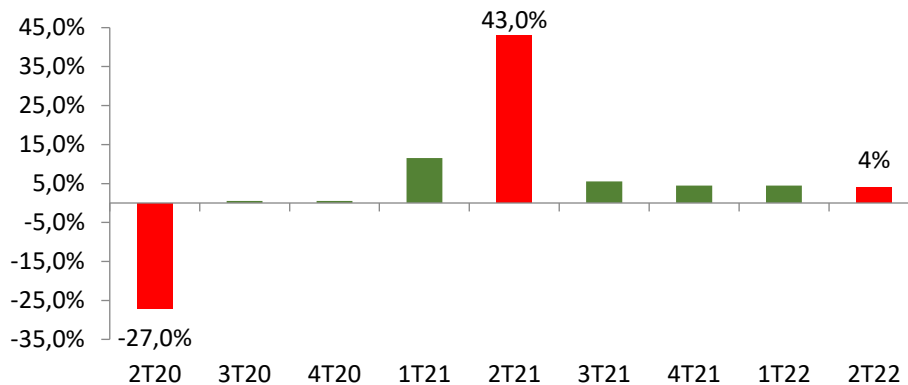


Source : CAPEB - /Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente

### Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (évolution en volume des entreprises artisanales du bâtiment)

+4 % au 2T2022

Tendance annuelle : +5 % (du 2T21 au 2T22)

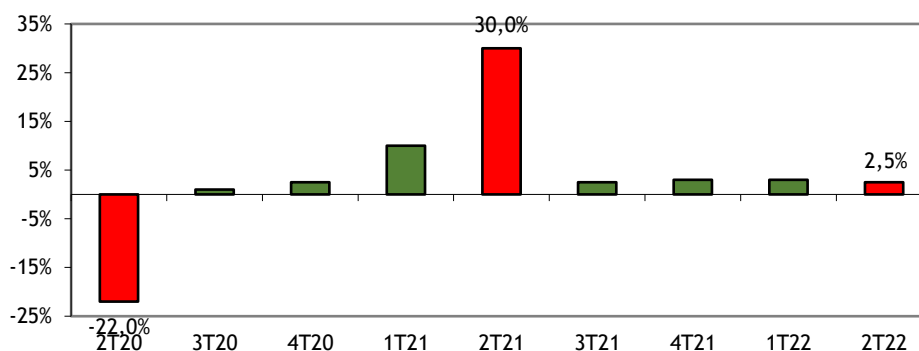


## Construction neuve

(évolution en volume des entreprises artisanales du bâtiment)

+2,5 % au 2<sup>e</sup> trimestre

Tendance annuelle : +2,7 % (du 2T21 au 2T22)

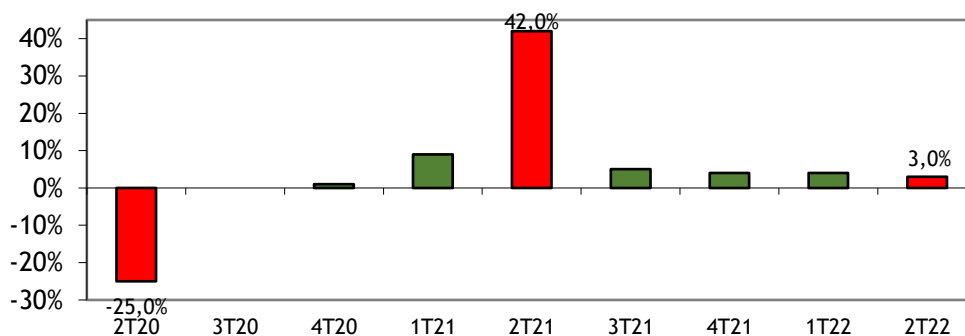


## Entretien-rénovation

(évolution en volume des entreprises artisanales du bâtiment)

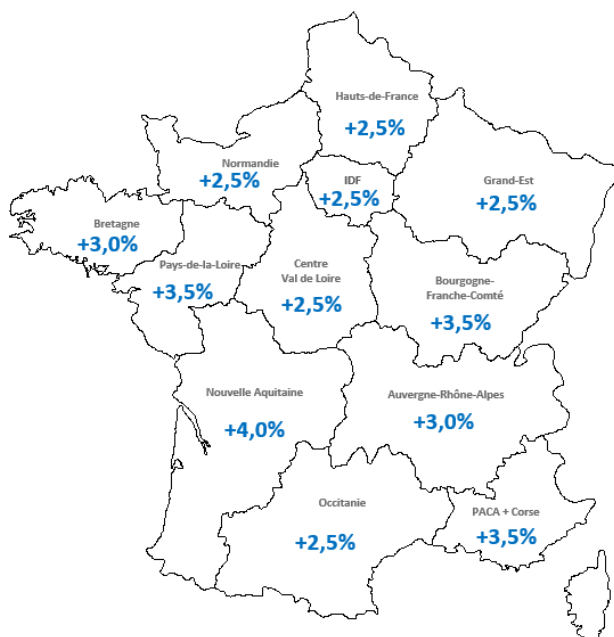
+3 % au 2T2022

Tendance annuelle : +3,9 % (du 2T21 au 2T22)



## L'activité de l'artisanat du bâtiment en régions

+3 % au 2T2022 ((du 2T21 au 2T22)



## L'emploi reste dynamique

**Intentions d'embauche :** le secteur de la construction continue d'être pourvoyeur d'emplois : un accroissement des embauches salariées de 2,3 % est observé ce trimestre. Dans l'artisanat du bâtiment, 25 % des chefs d'entreprise interrogés ont ainsi cherché à embaucher durant le second trimestre 2022 (contre 31 % au trimestre précédent) et 12 % y sont parvenus (contre 17% au trimestre précédent).

## Constats complémentaires

- Ce 2<sup>ème</sup> trimestre affiche une croissance de l'activité pour l'ensemble des corps de métiers, avec des évolutions comprises entre 2 % et 4 %. Les travaux d'électricité affichent la croissance la plus dynamique avec 4 %, tandis que la hausse atteint 3,5 % pour l'aménagement-décoration-plâtrerie. Ces deux secteurs confirment ainsi leur solide tendance annuelle. Les travaux de couverture-plomberie-chauffage connaissent quant à eux une progression légèrement plus modérée mais stable, autour de 3 %. En revanche, le constat est plus mitigé pour la maçonnerie et la menuiserie-serrurerie avec des taux de croissance plus faibles, de -2,5 % et de -2 % par rapport au second trimestre 2021.
- Au 2<sup>e</sup> trimestre 2022, 16 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 4 % au même trimestre de l'année précédente). Le solde d'opinions concernant la trésorerie s'établit à -14 points (contre -5,7 points pour la moyenne de long terme) avec 22 % des entreprises déclarant une détérioration de leur trésorerie et 8 % une amélioration. Parmi ces entreprises, 61 % déclarent un besoin supérieur à 10 000 €. Le montant moyen des besoins de trésorerie de ces entreprises reste stable à 20 000 € pour le deuxième- trimestre consécutif (contre 14 000 € un an auparavant).
- Ce trimestre, 36 % des entreprises déclarent une baisse des marges contre 40 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, tandis que seulement 5 % déclarent une hausse. Le solde d'opinions sur ce trimestre s'établit à -31 points et reste en baisse par rapport au même trimestre de l'année précédente (-4 points).
- Le nombre de jours de carnets de commandes s'élève à 101 au 2<sup>e</sup> trimestre 2022, soit 10 jours de moins qu'un an auparavant. L'évolution semble se stabiliser à des niveaux élevés, tant en neuf qu'en entretien-rénovation. Les entreprises de 10 à 20 salariés apparaissent légèrement favorisées.

Téléchargez la note de conjoncture du 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 [ici](#)

## Augmentation des prix et difficultés d'approvisionnement *Etude CAPEB/Xerfi juillet 2022*

Conséquences d'une combinaison de plusieurs facteurs (guerre en Ukraine, hausse du prix de l'énergie...), les difficultés d'approvisionnement et la poussée inflationniste pèsent davantage sur l'activité de l'artisanat du bâtiment. Afin de mesurer concrètement leurs impacts, la CAPEB a souhaité renouveler l'étude qu'elle avait déjà menée en juillet 2021 puis en janvier et en avril 2022 auprès de 1 700 entreprises artisanales du bâtiment.

- Les résultats montrent une poursuite de la hausse moyenne du prix des matériaux depuis janvier 2022 (26 %). Comme au 1<sup>er</sup> trimestre, la menuiserie-serrurerie est l'activité qui connaît la plus forte hausse de prix (+29 %) suivie de près par l'aménagement, la décoration-plâtrerie et la maçonnerie (+26 %). En cause, la forte augmentation de l'acier et du bois notamment.

- La hausse des prix continue d'impacter toutes les entreprises de l'artisanat du bâtiment qui se voient contraintes de la répercuter dans leurs devis. En moyenne, **81 % des entreprises interrogées déclarent avoir répercuté la hausse des prix au deuxième trimestre** (contre 60 % au trimestre précédent). Ces entreprises le font ce trimestre en moyenne à hauteur de 59 % (contre 43 % en avril 2022). Les électriciens et les menuisiers-serruriers, relativement plus touchés, sont les métiers qui répercutent cette hausse de prix de manière plus importante que la moyenne (à +75 % et +67 %, respectivement).
- En moyenne, le poids des matériaux représente plus de 30 % des coûts de l'entreprise. Cette proportion augmente de 2 % par rapport à la précédente enquête (avril 2022), et plus largement pour les électriciens (à 36 %, contre 29 % en avril 2022) et pour l'aménagement-décoration-plâtrerie (à 31 %, contre 26 % en avril 2022).
- Par ailleurs, 74 % des entreprises (contre 56 % en avril 2022) déclarent que la hausse des délais d'approvisionnement et la pénurie des matériaux posent des difficultés de production et d'organisation, notamment des modifications de plannings (70 %, contre 76 % au trimestre dernier) et une réduction de la validité des devis (51 %).

Téléchargez l'étude sur l'impact de la pénurie des matériaux [ici](#)

**Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare : « Les hausses de prix actuelles vont impacter l'activité de nos entreprises avec pour conséquence de ralentir la transition énergétique dans le bâtiment alors que nous devrions, au contraire, accélérer. Nous demandons aux industriels et aux distributeurs une vraie transparence dans les hausses de prix annoncées car nous sommes convaincus que certaines hausses que nos entreprises subissent actuellement vont bien au-delà du simple impact de la guerre en Ukraine et/ou de la hausse du coût des énergies. Pour la CAPEB, la période actuelle nous oblige à une vraie solidarité économique entre les acteurs de la filière. Face à cette situation inquiétante, la CAPEB a formulé des propositions concrètes aux Pouvoirs publics pour conforter l'activité et permettre à nos clients de continuer à engager des travaux. Nous veillerons à ce qu'elles soient reprises. »**

#### À propos de la CAPEB :

Première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (plus de 57000 entreprises) et organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment, la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est majoritaire sur le champ des entreprises du bâtiment comptant jusqu'à dix salariés. Ce segment d'entreprises représente :

- 545 000 entreprises, soit 95 % des entreprises du bâtiment, dont
  - 375 000 entreprises travaillant sans salarié dont 152 000 en micro-entreprises
  - 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- 490 000 salariés sur un total de 1 060 000, soit 46 % des salariés du bâtiment
- 52 000 apprentis formés
- Près de la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment

\*L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés.

#### Contacts presse

Hopscotch : Alice Augeraud - Tél : 01 58 65 00 54 - [aaugeraud@hopscotch.fr](mailto:aaugeraud@hopscotch.fr)

Pour le broadcast : Alexia Poupard - Tél : 01 58 65 00 12 - [apoupard@hopscotch.fr](mailto:apoupard@hopscotch.fr)

---